



AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT PR2026-08-3

ADOPTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 398-4-2026 CONCERNANT LA TARIFICATION DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS

Madame Mélanie Gladu, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil municipal sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le règlement numéro 398-4-2026 concernant la tarification de certains biens, services et activités.

Le projet de règlement PR2026-08-3 intitulé : « *Règlement modifiant le règlement numéro 398-4-2026 concernant la tarification de certains biens, services et activités* » est déposé par madame Mélanie Gladu, conseillère, séance tenante.

DONNÉ SOUS MON SEING À SAINT-JOSEPH-DE-SOREL,
Ce 31^e jour d'août 2026.

Le directeur général et greffier,

Benoit Lefebvre